



Communiqué de l'Union Départementale Force Ouvrière des Hautes Alpes

Pass Sanitaire anti-libertés

Gap, le 21 Juillet 2021.

Le Président Macron a décidé de passer par la manière forte pour imposer un Pass Sanitaire synonyme d'obligation de vaccination.

Derrière cette posture soi-disant sanitaire, le Président se permet d'écraser les libertés individuelles, de menacer les personnels hospitaliers de suspension du contrat de travail sans aucun salaire versé, et ouvre une porte vers le licenciement des salariés pour non-respect de la vaccination.

Pour l'Union Départementale des Hautes Alpes, ces attaques envers le monde du travail sont intolérables et notre organisation reste attachée aux principes des libertés démocratiques (droit de se réunir, à manifester, s'organiser, se syndiquer...).

Personnel hospitaliers menacés

Notre organisation syndicale a toujours défendu les personnels hospitaliers. Mais c'est bien ce gouvernement qui a laissé travailler les soignants dans des conditions dramatiques en pleine période COVID. Certains y ont laissé leur vie. Aujourd'hui Macron se permet de les menacer de sanction ou de licenciement, alors que les baisses de moyens humains et matériels sont toujours à l'ordre du jour. S'attaquer aux hospitaliers est clairement un vrai scandale.

Concernant la vaccination, l'union départementale Force Ouvrière des Hautes-Alpes reste ferme sur la défense de la liberté de chacun à décider s'il souhaite ou non se faire vacciner.

Les réformes contre les salariés sont confirmées

Mais derrière, cette annonce « sanitaire », le Président confirme le maintien de la réforme du chômage et va donc faire baisser les indemnisations des demandeurs d'emploi, alors que les suppressions d'emplois se multiplient.

Le Président assume sa décision de réformer les régimes de retraite avec un âge pivot à 64 ans qui obligera les salariés à travailler plus longtemps et fera baisser le niveau des pensions. Les régimes spéciaux de retraites dont le code des pensions civiles et militaires des fonctionnaires d'Etat sont menacés également par le gouvernement.

Alors que les profits des entreprises n'ont jamais été aussi élevés depuis 20 ans (CAC 40 en augmentation de +75% en 15 mois), le gouvernement continue de « taper » sur les salaires, l'emploi, les statuts et conventions collectives.

Notre Organisation Syndicale s'opposera à toute réforme des retraites et exige le maintien de tous nos régimes actuels.

La défense des libertés démocratiques, un principe non négociable

Depuis le début, notre Union Départementale, avec la Confédération FO, a toujours défendu ces principes en se positionnant clairement contre la loi de sécurité globale, contre les décrets de fichage et la répression. Cette étape supplémentaire pour sanctionner voire licencier sous couvert de non-vaccination est une atteinte grave pour tous les citoyens et salariés.

Notre Union Départementale, s'appuie sur la résolution du dernier comité confédéral national (CCN) de Force Ouvrière sur la nécessaire construction d'un rapport de force pour défendre tous les acquis des salariés.

C'est pourquoi, l'UD FO 05 se félicite de la mobilisation « des 1000 » dans les rues de Gap, samedi 17 juillet. La population a manifesté pour défendre sa liberté de décision.

- **Respect des libertés individuelles et collectives**
- **Refus catégorique de mise en place d'un Pass Sanitaire**
- **Arrêt de toutes les fermetures/suppressions dans le secteur hospitalier**
- **Arrêt de la réforme de l'indemnisation chômage**
- **Maintien de TOUS les régimes spéciaux de retraite, non à l'allongement du départ à la retraite à 64 ans.**

Union Départementale FO des Hautes Alpes - 3 Rue David Martin 05000 – Gap

 04.92.53.64.57

 udfo05@force-ouvriere.fr

 <https://www.facebook.com/ud.f.hautesalpes>